



**PÔLE DE
SOINS PALLIATIFS**



Livret d'Accueil

Maison des Aînés et des Aidants (M2A)

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)

7e, 15e et 16e arrondissement de Paris

Date de remise du livret : _____

INTRODUCTION

Nous sommes heureux de vous remettre ce livret d'accueil.

Son objectif est de faciliter votre accompagnement par la M2A-DAC Paris Ouest.

Il liste des informations nécessaires à votre accompagnement et à son bon déroulement.

Il répond aux questions que vous vous posez, en tant que personne accompagnée ou proche aidant. Il vous renseigne, également, sur vos droits.



***La directrice et l'équipe
de la M2A-DAC Paris Ouest***

SOMMAIRE & INFORMATIONS PRATIQUES

■	Présentation de l'association.....	4
■	Votre parcours.....	5
■	Consentement à l'intervention de la M2A-DAC.....	7
■	Règlement de fonctionnement.....	7
■	Bientraitance, maltraitance, charte d'accompagnement.....	8
■	Avis, plainte et réclamations	9
■	Personne de confiance, directives anticipées.....	10
■	Traitement de vos données personnelles.....	11

+ Documents à compléter (feuilles détachables)

Informations pratiques

Pour toute **première demande** de soins palliatifs à domicile, vous pouvez contacter le **01 80 06 97 75**, du lundi au vendredi, de 9h à 18h ou envoyer un mail à **soinspalliatifs@75ouest.fr**

Si vous êtes **déjà suivi(e)** par la M2A-DAC en soins palliatifs, vous pouvez nous contacter par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 18h, sur la ligne directe de vos référents ou par mail à **palliatifs@m2a-dac75ouest.fr**

► Coordonnées complètes au dos du livret

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Notre public

La M2A-DAC 75 Ouest intervient auprès des habitants du 7^e, 15^e et 16^e arrondissements :



fragilisés dans leur parcours de santé et/ou leur autonomie quel que soit l'âge ou la pathologie,



en soins palliatifs ou en fin de vie à domicile,

Nos missions

La M2A-DAC a pour mission de faciliter votre parcours de santé et votre maintien à domicile en venant en appui aux professionnels qui vous accompagnent (infirmiers, médecins, kinésithérapeutes, assistants sociaux...).

Elle pourra :



vous informer



vous orienter



évaluer votre situation si besoin à domicile



accompagner vos proches



vous proposer des solutions adaptées et coordonner leur mise en place

Financée par la **Mairie de Paris** et l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**, la M2A-DAC intervient **gratuitement**.

Ce dispositif est porté par l'association « Dispositifs Santé Paris Ouest » (DSPO) à but non lucratif.

VOTRE PARCOURS

A chaque étape de votre parcours, vous êtes informé et votre adhésion est recherchée, dans le respect de vos choix.

1

Entrée dans le parcours

La M2A-DAC peut être contactée par un professionnel, un usager ou un aidant. La personne qui nous contacte doit vous avoir informé de cette démarche.

L'accord de votre médecin traitant est recherché en vue d'organiser une première visite d'évaluation à domicile.

2

Evaluation des besoins

Une visite à domicile est programmée pour vous rencontrer et évaluer votre situation de façon multidimensionnelle. Elle permet de faire le point sur :



Votre situation de santé



Votre entourage



Votre autonomie



Votre situation sociale



Votre environnement



Votre projet de vie



Certaines informations et documents personnels sont nécessaires pour évaluer au mieux votre situation. Ces informations sont consignées dans notre logiciel métier DACTEAM.

Avec votre accord, nous pouvons être amenés à en prendre des copies ou les prendre en photo.

Vous pouvez désigner une personne en qui vous avez confiance pour vous accompagner lors de ces entretiens

Accompagnement



Un référent sera désigné au sein de l'équipe de soins palliatifs, il sera votre interlocuteur privilégié.



Le référent élaborera avec vous un plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) qui planifie les actions à mettre en place en fonction des besoins identifiés et sera envoyé aux professionnels de votre cercle de soins.



Il pourra vous proposer de nouveaux intervenants dans votre parcours de santé. Autant que possible, plusieurs intervenants vous seront présentés. Vous restez libre de choisir celui ou ceux qui vous semble(nt) le(s) plus adapté(s).



Il pourra échanger des informations avec les professionnels qui vous accompagnent et vous en informera. Ces échanges se feront de la façon la plus sécurisée possible (voir page 11).

En étroite relation avec votre médecin traitant, votre référent et l'équipe en soutien :

- ✓ Répond à vos demandes d'informations
- ✓ Organise l'évaluation de vos besoins d'aides et de soins, en lien avec votre médecin traitant
- ✓ Coordonne l'intervention des différents professionnels qui vous prennent en soins ou qui seront amenés à s'occuper de vous pour répondre à ces besoins, ainsi que la mise de place de matériel paramédical
- ✓ Peut vous aider à renseigner votre personne de confiance et à rédiger vos directives anticipées (voir « Personne de confiance, directives anticipées », page 10).
- ✓ Vous oriente si nécessaire vers des soins plus adaptés
- ✓ Vous propose une coordination avec votre service hospitalier référent, si possible sans passage par les urgences
- ✓ Pourra organiser une admission en Unité de Soins Palliatifs dans un établissement partenaire.

► **Les professionnels de la M2A-DAC ne se substituent pas à ceux qui s'occupent de vous habituellement.**

► **Le médecin de la M2A-DAC apporte son expertise, son soutien et ne prescrit pas.**



En cas d'urgence

Votre inclusion au sein du pôle palliatif de la M2A-DAC vous permet de contacter les Urgences Médicales de Paris au numéro direct 01.53.94.94.74 en indiquant votre suivi par l'association Dispositif Santé Paris Ouest (DSPO). Il s'agit d'une astreinte médicale 24h/24 à contacter en cas de besoin pour assurer la continuité de votre prise en soins en dehors de nos horaires d'ouverture.

Fin de l'accompagnement

L'accompagnement par la M2A-DAC dure le temps nécessaire pour mettre en place les actions définies ensemble. Vous ou votre référent pourrez décider de la fin de cet accompagnement à tout moment, par exemple si votre situation se stabilise. En cas de déménagement, un relai vers un autre DAC peut être organisé.

Le référent fait part de la fin de l'accompagnement aux professionnels qui vous accompagnent et reste disponible pour vous comme pour eux en cas de nouvelles difficultés.

CONSENTEMENT A L'INTERVENTION DE LA M2A-DAC

Votre accompagnement par la M2A-DAC Paris Ouest est entièrement **volontaire**. Vous avez le droit de refuser ou de retirer votre consentement à tout moment. Un refus ou un retrait de consentement entrainera la clôture de votre dossier et l'archivage de vos données.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT



La M2A-DAC lutte contre toutes les formes de discrimination. Ainsi, aucun propos ni comportement sexiste, raciste, discriminatoire en raison de l'apparence physique, ou de toute autre nature, ne sera toléré. Aucune forme de prosélytisme ne sera tolérée.



Aucune photo de vous, y compris via votre carte d'identité, ou de votre intérieur ne sera prise sans votre accord. Elle ne sera utilisée que dans le cadre de votre accompagnement par notre service.



Votre adresse mail (ou celle de votre aidant avec son accord) pourra être utilisée pour l'envoi d'informations sur des activités organisées par la M2A-DAC Paris Ouest sur votre territoire.

BIENTRAITANCE, MALTRAITANCE, CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT

En tant que professionnels de la M2A-DAC, nous appliquons les principes de la **bientraitance** afin de vous assurer le meilleur accompagnement possible, dans le respect de vos choix et dans l'adaptation la plus juste à vos besoins (définition Anesm, 2008).

De même, nous adhérons aux principes de la **Charte des Soins Palliatifs de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP)** mise à jour en 2006.



Charte complète accessible via ce QR code :



- ✓ À ce titre, nous veillons à vous accompagner en soulageant la douleur et les autres symptômes de la maladie, et en prenant en compte l'ensemble de vos besoins physiques, mais aussi psychologiques, sociaux et spirituels, pour préserver au mieux votre qualité de vie.
- ✓ Nous recherchons avant tout votre confort et proposons également un soutien à vos proches, y compris après le décès.



Enfin, nous accordons une vigilance particulière aux différentes formes de **maltraitements**, ainsi qu'à leur signalement en particulier auprès de la mission parisienne de lutte contre les maltraitements envers les adultes vulnérables. En cas de difficulté ou de doute, vous pouvez également contacter le numéro national **3133**.

AVIS, PLAINTES ET RÉCLAMATIONS



Enquête de satisfaction

A l'issue de votre accompagnement, vous pourrez donner votre avis à travers une courte enquête de satisfaction qui vous sera envoyée par mail à vous ou votre aidant depuis l'adresse mail : enquête.satisfaction@m2a-dac75ouest.fr



Plaintes et réclamations

Vous pouvez également, à tout moment au cours de votre accompagnement, nous faire part de toute plainte ou réclamation concernant l'intervention de la M2A-DAC :

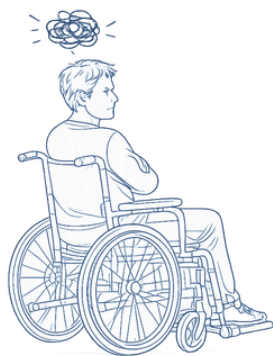


par courrier électronique : direction@dspo.paris



par voie postale : A l'attention de la direction de la M2A-DAC Paris Ouest,
3 place Adolphe Chérioux, 75015 Paris.

Formulaire sur demande ou via le QR code ci-dessous :



Les réclamations concernant les interventions des autres professionnels à domicile ne relèvent pas de notre responsabilité et doivent être adressées directement aux services ou professionnels concernés.

PERSONNE DE CONFIANCE, DIRECTIVES ANTICIPÉES



À tout moment, vous pouvez désigner une **Personne de confiance** parmi vos proches ou votre médecin traitant. Elle pourra être consultée par les professionnels pour témoigner de votre volonté dans le cas où votre état de santé ne vous permet pas de donner votre avis.

La personne de confiance peut vous accompagner dans vos démarches et vos rendez-vous médicaux, poser des questions auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé, donner son avis et vous aider ainsi à prendre une décision.

Cette désignation se fait par écrit et est cosignée par la personne désignée.

La personne de confiance ou votre médecin traitant peut également vous accompagner dans la rédaction des **Directives anticipées**, qui précisent vos souhaits relatifs à votre fin de vie qui pourront être utilisés si vous n'êtes plus en état d'exprimer votre volonté.



Le formulaire complet des directives anticipées est téléchargeable sur notre site internet ou via le QR code suivant :



TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la coordination de votre parcours de santé, la M2A-DAC Paris Ouest traite vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données [2].

Ces informations peuvent être recueillies auprès de vous, de votre médecin traitant, d'autres professionnels participant à votre accompagnement ou d'un proche. Les documents collectés ou photographiés à votre domicile sont également concernés.

Vos données sont accessibles uniquement aux professionnels de la M2A-DAC Paris Ouest habilités dans le cadre de leurs missions.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation. Vous pouvez les exercer par mail (dpo@m2a-dac75ouest.fr) ou par courrier (M2A-DAC Paris Ouest, 3 place Adolphe Chérioux, 75015 Paris).



Les informations détaillées relatives au traitement de vos données sont disponibles sur demande ou via ce QR code :



Avec votre consentement, ces informations peuvent être transmises aux intervenants extérieurs participant à votre accompagnement, dans la limite des informations strictement nécessaires et via des outils sécurisés. Ainsi, un dossier peut être créé et consulté dans l'outil régional de coordination **Santélien**.

A ce titre nous vous informons que :

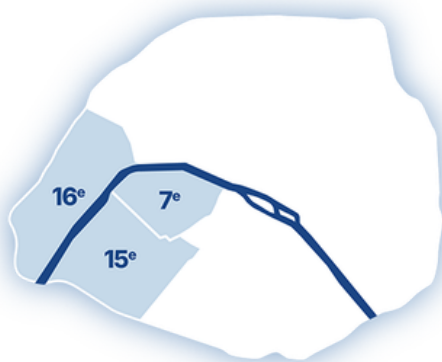
- Vos données personnelles sont hébergées de manière sécurisée par le Groupement d'Intérêt Public SESAN, sous la responsabilité de l'ARS Île-de-France. L'ensemble des informations relatives à la protection de vos données sont disponibles sur : www.santelien.fr
- Votre dossier restera accessible dans **Santélien** après la fin de votre accompagnement par la M2A-DAC, afin de faciliter la continuité de votre suivi.

Vous pourrez à tout moment exercer vos droits en contactant : support@santelien.fr

[2] Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi Informatique et Libertés modifiée et dispositions concernant le partage des données de santé du Code de la Santé Publique et du Code de l'Action sociale et des Familles.



Nous sommes à votre écoute



7e , 15e et 16e arrondissement de Paris



3 Place Adolphe Chérioux
75015 PARIS



01 80 06 97 75



palliatifs@m2a-dac75ouest.fr



m2a-dac75ouest.fr



Ligne 12 : Vaugirard



Bus 39, 70, 80, 88 : Vaugirard



Financé par la Mairie de Paris et l'ARS
Porté par l'association DSPO – à but non lucratif